



# **L'adhésion à l'allocation universelle et à la couverture maladie universelle: intérêt personnel ou valeurs sociales ?**

Christine le Clainche\*

**DRAFT, SEPTEMBER 2002. NOT TO BE QUOTED  
WITHOUT PERMISSION OF THE AUTHOR(S).**

*The views expressed in this paper are those of the author(s),  
and do not necessarily represent the views of BIEN or BIEN-Suisse.*

\* ENS Cachan, Antenne de Bretagne, Campus de Ker Lann, 35170 Bruz.  
E-mail : [leclainche@bretagne.ens-cachan.fr](mailto:leclainche@bretagne.ens-cachan.fr)



---

## **Contents**

Résumé.....	v
1. Introduction.....	1
2. Données et méthodologie.....	2
2.1 Principales questions utilisées.....	3
2.2 Modèles à estimer, préférences intéressées et préférences sociales.....	6
3. Résultats et commentaires.....	8
3.1 Quelques statistiques élémentaires.....	8
3.2 Résultats des régressions relatifs aux différentes spécifications.....	10
3.2.1 Régressions relatives au principe de l'allocation universelle.....	11
3.2.2 Régressions relatives à la CMU.....	16
3.2.3 Régressions relatives à la justice de la société.....	19
4. Conclusion.....	21
Bibliographie.....	23
Appendix.....	24
Appendix 1. Description sommaire des principales variables explicatives utilisées dans les régressions.....	24

## **List of tables**

Tableau 1. Adhésion au principe de l'Allocation universelle.....	8
Tableau 2. Allocation universelle: Morale?.....	8
Tableau 3. Allocation universelle: Viable?.....	9
Tableau 4. Adhésion au principe de la CMU.....	9
Tableau 5. Société: Juste ou injuste?.....	9
Tableau 6. Résultats de la régression (variable « Y »).....	12
Tableau 7. Allocation universelle, morale.....	14
Tableau 8. Allocation universelle viable économiquement.....	15
Tableau 9. Adhésion à la CMU.....	17
Tableau 10. Adhésion à la CMU (non-réponses revenus et diplômes éliminées).....	18
Tableau 11. Société juste ou injuste.....	20



---

## Résumé

Dans cet article, nous étudions la question des déterminants de l'adhésion des individus à l'allocation universelle et à la couverture maladie universelle. Ces déterminants sont principalement l'intérêt personnel ou bien les valeurs sociales soutenues par les individus recouvrant des considérations d'équité ou d'altruisme par exemple. Nous utilisons un échantillon d'individus représentatif de la population française et nous montrons qu'intérêt personnel et valeurs sociales se conjuguent pour expliquer le support à cette forme particulière de redistribution que constitue l'allocation universelle. En ce qui concerne la couverture maladie universelle, l'effet des valeurs sociales paraît plus prégnant.



---

## 1. Introduction

Si le principe de l'allocation universelle a fait l'objet de diverses critiques et reçu différentes justifications philosophiques et économiques : on peut citer entre autres contributions celles de Van Parijs, (1991, 1995, par exemple), Bresson (1994, par exemple), Atkinson (1995), Lehman (2001), Van der Linden (2002 ) etc., sa recevabilité du point de vue de l'opinion publique n'a guère été étudiée. Or, pour Van Parijs (1991)- on peut également citer Miller (1992, 1999) par exemple- les principes d'organisation sociale établis par les philosophes et leurs implications pratiques doivent trouver ancrage dans l'opinion réfléchie des individus sur ce qu'est une société bien organisée. Si l'on souscrit à cette position, alors l'étude de la recevabilité par l'opinion, de l'allocation universelle prend toute son importance. Par ailleurs, un autre aspect théorique intéressant à étudier ici d'ailleurs lié au précédent a trait à la nature des préférences que les individus ont quant à cette forme particulière de distribution ou redistribution. En effet les formes de la redistribution sont multiples et la promotion de l'égalité ou encore la réduction des inégalités passent par différents types de dispositif fiscal-social. Un aspect crucial de la politique économique réside alors dans l'identification des facteurs de soutien ou d'opposition aux diverses modalités de la redistribution.

Si l'on fait l'hypothèse usuelle de préférences purement intéressées, à l'instar des modèles de fiscalité optimale par exemple, alors les individus qui retirent un bénéfice net de ce dispositif ou bien espèrent qu'il en sera ainsi sont aussi ceux qui devraient lui être favorables. A contrario ceux qui seront débiteurs nets ou qui pensent qu'il en sera ainsi devraient lui être défavorables. Cependant l'hypothèse des préférences purement intéressées est remise en cause de différentes manières : l'altruisme, la réciprocité, l'équité, les effets de rivalité sociale viennent par exemple contredire les prédictions théoriques des modèles reposant sur l'hypothèse traditionnelle de *l'homo oeconomicus*. Ainsi il apparaît de plus en plus évident que les attitudes envers la redistribution dépendent du système de valeurs collectives que les individus soutiennent (Kluegel, Smith, 1986 ; Piketty, 1995, Fong, 2001, Cornéo, Grüner, 2002, Boarini, Le Clainche, 2002 entre autres travaux). Fong (2001) et Cornéo, Grüner (2002) insistent sur les valeurs sociales des individus reflétant un certain altruisme ou des dispositions

---

d'équité. De même que Piketty (1995), ces derniers considèrent que les expériences de mobilité sociale qu'ont connues les individus expliquent une partie du soutien ou de l'opposition à la redistribution. Ils avancent également un autre argument, celui de la rivalité sociale (*social rivalry*) pour expliquer que lorsque des groupes d'individus, du fait de la redistribution envers les classes les plus défavorisées, se rapprochent de ces mêmes groupes, ils ont tendance à s'opposer à la redistribution car leur situation se dégrade du point de vue des positions relatives dans la société.

Il paraît donc intéressant de chercher à identifier la nature des préférences susceptibles d'expliquer l'adhésion au principe d'allocation universelle en tant que modalité particulière de redistribution ou de distribution des ressources.

L'étude qui suit tente d'examiner l'intérêt des approches sus-mentionnées à partir de l'enquête Drees-Ifop « opinion sur la protection sociale » réalisée en 2001 sur un échantillon d'individus représentatifs de la population française. L'ensemble des données contient des questions relatives à la pertinence de l'allocation universelle d'un point de vue éthique et économique, et plus généralement relatives à l'ensemble des transferts français ayant cours dans un but redistributif. Cet article est organisé comme suit : dans la section 1, nous décrivons les données et la méthodologie que nous mettons en œuvre afin d'identifier les caractéristiques des individus adhérant au principe d'allocation universelle ainsi qu'au dispositif de couverture maladie universelle (CMU), lequel peut-être considéré comme fournissant une prestation en nature à l'égard des plus défavorisés susceptible d'être ajoutée à l'allocation en espèces. La section 2 met en évidence les résultats que nous obtenons et les commente. La section 3 conclut.

## **2. Données et méthodologie**

Les données que nous utilisons sont constituées de l'enquête Drees Ifop « opinions sur la protection sociale » réalisée sur un échantillon représentatif



---

initial de 4000 individus français en 2001<sup>1</sup>. Elles sont constituées outre, de différentes questions d'opinion sur la protection sociale en France et sur les enjeux d'éventuelles réformes de celle-ci, de la signalétique habituelle constituant les caractéristiques socio-démographiques des individus (voir en annexe). Nous portons particulièrement notre attention à la question relative à l'opinion des individus sur le principe d'une allocation universelle. Evidemment les réponses sont en partie liées à la façon dont la question est formulée. Cette formulation ne permet pas ici de bien prendre en compte les implications fiscalo-sociales induites par un système de distribution ou redistribution fondé sur l'allocation universelle mais elle fournit néanmoins une première approche de la façon dont le principe de l'allocation universelle peut trouver un écho favorable dans l'opinion.

## 2.1 Principales questions utilisées

La question relative à l'allocation universelle est formulée de la façon suivante:

« l'allocation universelle est un principe de redistribution du revenu au sein de la société. Il vise à se substituer à un certain nombre de minima sociaux dans le but d'encourager la reprise d'emploi. Il consisterait à remettre à chacun par l'intermédiaire de l'Etat un revenu de base de l'ordre de 2000 francs par mois, quels que soient les autres revenus. A ce propos, diriez-vous qu'il est :

- a- moralement acceptable et économiquement viable ;
- b- moralement acceptable mais économiquement non viable ;
- c- moralement inacceptable mais économiquement viable ;
- d- moralement inacceptable et économiquement non viable » .

Notons pour commencer qu'une partie au moins de l'énoncé n'est pas absente de biais de formulation : l'allocation universelle n'a pas pour but premier de fournir une incitation au travail même si dans un deuxième temps les arguments de flexibilité accrue de l'économie ou de non-stigmatisation des

<sup>1</sup> L'échantillon comporte au départ 4019 individus. Nous travaillons sur une base de données « nettoyée » initiale de 3558 individus et l'exclusion des non-réponses aboutit à un échantillon de 2900 individus environ pour chaque régression.

---

bénéficiaires suggèrent que cette incitation pourra être améliorée<sup>2</sup> - il est aisé de l'illustrer à l'aide d'un graphique simple bien connu où le taux marginal d'imposition s'appliquant aux revenus bruts est nul alors qu'il peut être négatif dans certaines modalités d'application du crédit d'impôt sur les bas salaires par exemple- ; par ailleurs l'allocation universelle est susceptible de remplacer également les prestations familiales et pas seulement les minima sociaux. La dernière partie de l'énoncé (à partir de la troisième phrase), bien que davantage conforme à l'idée de revenu individualisé inhérent à l'allocation universelle, comprend elle-même des ambiguïtés du fait de la mention du montant de 2000F évalué pour cette allocation.

Les simulations réalisées par exemple par Gilain, Van Parijs (1995) pour la Belgique ou par Atkinson, Sutherland (1989) ou Atkinson (1995) pour le Royaume Uni montrent bien que ce montant dépend du taux d'imposition proportionnel choisi. Admettons ici en dépit des imperfections de l'énoncé que l'idée cruciale de revenu individualisé universel inhérente au principe de l'allocation universelle est reproduite de façon satisfaisante à travers cette question de sorte qu'il est pertinent d'analyser celle-ci.

Nous choisissons également de traiter les réponses à une autre question, relative celle-là à l'adhésion au principe de la couverture maladie universelle - qui peut-être considérée comme une prestation en nature, susceptible d'être combinée à la prestation monétaire que constituerait l'allocation universelle. Une façon de le justifier peut-être réalisée en ayant recours au principe de « diversité non-dominée » proposé par Van Parijs (1995). La « dominance » ou « domination » dans cette perspective correspond à l'idée suivante : si la « situation » de l'individu « i » est jugée par tous comme pire que la situation de « j » alors la situation de « i » est dominée. L'absence de domination ou de dominance est alors une conception éthique réalisable. Le cas du handicap mais aussi, dans le contexte qui nous occupe, le cas de la personne qui ne peut couvrir ses dépenses de santé peut rentrer dans la perspective de l'application d'un tel principe qui prendrait

<sup>2</sup> Atkinson (1995) souligne pour sa part que les effets de comportements sont difficiles à prévoir ; ce qui, dans cette optique, rend incertain l'impact de l'allocation universelle.

---

alors la forme de transferts en nature pour compenser l'impossibilité initiale de couvrir les frais médicaux, comme avec la CMU.

Cette question est formulée de la façon suivante :

« Les pouvoirs publics ont mis en place la couverture maladie universelle, assurant le remboursement intégral des soins pour les personnes ayant un faible revenu (par exemple moins de 3500 F par mois pour une personne seule). Cette mesure est financée par l'impôt et une taxe sur les mutuelles et les compagnies d'assurance. Vous personnellement, êtes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable, tout à fait défavorable à cette mesure ?

- tout à fait favorable
- plutôt favorable
- plutôt défavorable
- tout à fait défavorable » .

La formulation de la question est meilleure, d'une part parce que le dispositif est en place et qu'il s'agit donc de proposer à l'évaluation un dispositif qu'il suffit de décrire. En outre, les implications financières pour l'ensemble de la collectivité sont mieux connues que pour la question précédente ; ce qui rend l'interprétation des réponses plus aisée du point de vue de l'analyse de la nature des préférences en jeu.

Enfin, nous utilisons une dernière question de référence qui permet d'évaluer la position des individus par rapport à la société dans laquelle ils évoluent et partant, leur disposition à d'éventuelles réformes relativement au système de *welfare*. Cette question est relative à la « justice de la société française ».

Elle est formulée comme suit :

« La société française aujourd'hui, vous paraît-elle plutôt juste ou injuste ?

- plutôt juste
- plutôt injuste ».

---

Les réponses à ces questions vont constituer la base de construction des variables latentes à estimer dans des modèles de régressions de type logit. Dans la sous-section suivante, nous décrivons plus précisément la méthodologie utilisée avec notamment les différentes variables explicatives<sup>3</sup> que nous utilisons traduisant soit des préférences intéressées, soit des préférences que l'on peut qualifier de sociales, suivant par exemple Fong (2001) ou liées à des valeurs collectives selon Cornéo et Grüner (2002).

## 2.2 Modèles à estimer, préférences intéressées et préférences sociales

1. Les réponses à la question relative à l'adhésion au principe de l'allocation universelle sont synthétisées dans une variable « Y » dichotomique séparant la modalité se référant à la première réponse (a : moralement acceptable et économiquement viable) des autres modalités. Une régression de type logit est alors mise en œuvre.
2. Les réponses à la question relative à l'adhésion au principe de l'allocation universelle sont distinguées en deux sous-variables : les réponses entérinant le caractère moral de l'allocation universelle (variable « Y<sub>1</sub> ») et les réponses entérinant le caractère d'efficacité économique de l'allocation universelle (variable « Y<sub>2</sub> »). Les non-réponses, peu nombreuses sont éliminées. Chacune de ces variables sont des variables dichotomiques et deux spécifications distinctes d'un modèle de type logit sont estimées.
3. Les réponses à la question relative à l'adhésion au principe de la CMU sont synthétisées de sorte que la variable leur correspondant nommée « Y<sub>3a</sub> » est dichotomique ; les non-réponses sont par ailleurs exclues. Un modèle de régression de type logit est donc mis en œuvre dont la variable latente est

<sup>3</sup> Voir en annexe les différentes questions utilisées afin de constituer la base des variables explicatives. L'étude de statistique descriptive préalable à l'analyse des réponses aux questions correspondant aux variables introduites dans les régressions montre que celles-ci ne sont pas corrélées entre elles à l'exception des diplômes et des revenus qui révèlent- assez logiquement -une certaine dépendance. Nous choisissons de maintenir revenus et diplômes malgré tout comme cela se fait dans de nombreuses études. En général, s'agissant des questions d'opinion dont les réponses sont utilisées comme variables explicatives, les non-réponses sont exclues de l'échantillon ; nous ne conservons les non-réponses qu'en ce qui concerne les attributs objectifs des individus (revenus, diplômes etc.)

---

$Y_{3a}^*$ . Nous procédons également sur l'ensemble des réponses à la mise en œuvre d'une régression selon le modèle probit ordonné dans la mesure où les réponses à la question comportent un ordre naturel dans la hiérarchie des réponses, la variable latente est alors «  $Y_{3b}^*$  ». <sup>4</sup>

4. Les réponses à la question relative à « la justice de la société » sont utilisées comme point de référence relatif aux dispositions générales aux réformes de la protection sociale et sont synthétisées dans une variable «  $Y_4$  », excluant les non-réponses et également dichotomique.

Nous estimons donc un modèle avec des spécifications différentes :

$$Y_{i}^* = \alpha_i X_i + \mu$$

Dans le modèle logit,  $Y_i^*$  est donc la variable latente,  $Y_i$  est la variable observée (réponse à l'une des différentes questions posées), égale à 1 pour l'individu «  $i$  » si  $Y_i^* > 0$  et si l'individu est d'accord avec le fait que l'allocation universelle est morale et efficace par exemple pour la première spécification du modèle, ou bien d'accord avec le principe de la CMU et 0 sinon ;  $X_i$  est le vecteur des variables qui approchent les effets mentionnés ci-dessus : dans chacun de ces modèles en effet, à l'instar de Cornéo, Grüner (2002) ou de Boarini, Le Clainche (2002),  $X_1$ , par exemple, constitue les caractéristiques de type socio-démographiques ; elles sont constituées du genre, de l'âge et du diplôme ; «  $X_2$  » est alors un *proxy* de l'intérêt personnel et nous utilisons le revenu du ménage<sup>5</sup> et une variable existant dans la base de données ayant trait à la proximité avec la précarité (voir annexe) en tant qu'attributs objectifs de l'individu.

Enfin nous utilisons ici, comme indicateurs reflétant les « valeurs sociales ou collectives » de l'individu, «  $X_3$  » les opinions quant à l'existence du RMI (son

---

<sup>4</sup> La variable comprenant les modalités de réponse à la question sur la CMU est également introduite dans une des spécifications du modèle logit. En effet les réponses à la question sur la CMU peuvent aussi être interprétées en tant que reflétant les valeurs collectives des individus. Nous faisons de même avec les réponses relatives au caractère juste ou injuste de la société.

<sup>5</sup> L'enquête ne demande pas aux interviewés leur revenu individuel lorsqu'ils vivent en ménage ; c'est sans doute une limite du questionnaire. Nous utilisons donc le revenu du ménage dans la régression. Il est également possible de calculer des revenus par u.c. en tenant compte de la taille du ménage. Ici nous avons opté pour la dissociation revenus du ménage et taille de la famille dans les régressions.

caractère nécessaire, suffisant, insuffisant, devant ou non être soumis à des contreparties), celles relatives aux causes de la pauvreté (responsabilité de l'individu pour expliquer sa situation ou bien défaillances des institutions sociales fondamentales) ainsi que les opinions sur le caractère particulièrement non acceptable de certaines inégalités par rapport à d'autres (voir annexe). On cherche donc en testant différentes spécifications du modèle ci-dessus à évaluer le pouvoir explicatif de déterminants alternatifs à l'intérêt personnel en ce qui concerne le support à la redistribution.

### 3. Résultats et commentaires

Avant de commenter les résultats de chacune des régressions, nous présentons quelques tableaux de statistiques descriptives afin de prendre une mesure des fréquences des réponses à chacune des variables à expliquer

#### 3.1 Quelques statistiques élémentaires

Le caractère éthique mais non viable du principe de l'allocation universelle tel qu'il a été exposé dans le questionnaire d'enquête remporte la majorité des suffrages.

Tableau 1. Adhésion au principe de l'Allocation universelle

Variable « Y »	Fréquence	Pourcentage	Fréquence cumulée	Pourcentage cumulé
Morale et économiquement viable	655	18.26	655	18.26
Morale et non viable	1 110	30.94	1 765	49.19
Moralement inacceptable mais viable	416	11.59	2181	60.79
Moralement inacceptable et non viable	937	26.11	3 118	86.90
NSP	470	13.10	3 558	100

Source : DREES, Baromètre « Opinions sur la protection sociale 2001 »

Le tableau 2 établit la fréquence des réponses affirmant le caractère éthique d'un tel dispositif tandis que le tableau 3 mentionne la fréquence des réponses évoquant le caractère de viabilité économique de celui-ci :

Tableau 2. Allocation universelle: Morale?

Variable « Y <sub>1</sub> »	Fréquence	Pourcentage
Moralement acceptable	1 765	49.19
Complément	1 353	37.71
Nsp	470	13.10

Source : DREES, Baromètre « Opinions sur la protection sociale 2001 »

Tableau 3. Allocation universelle: Viable?

Variable Y <sub>2</sub>	Fréquence	Pourcentage
viable économiquement	1 071	29.85
complément	2 047	57.05
Nsp	470	13.10

Source : DREES, Baromètre « Opinions sur la protection sociale 2001 »

La grande majorité des individus pense que ce dispositif n'est pas viable économiquement. Le manque d'indication relativement au financement de la proposition explique peut-être la répartition des réponses.

Le tableau 4 présente la fréquence des réponses favorables ou défavorables à la Couverture Maladie Universelle (CMU), dispositif qui, lui, est mis en œuvre et expliqué de façon plus précise dans le questionnaire d'enquête que ne l'est le principe de l'allocation universelle. La question posée ici se cantonne au recueil l'adhésion des individus sans connotation morale.

Tableau 4. Adhésion au principe de la CMU

Variable « Y <sub>3</sub> »	Fréquence	Pourcentage	Fréquence cumulée	Pourcentage cumulé
Très favorable	1 465	40.83	1 465	40.83
Plutôt favorable	1 498	41.75	2 963	82.58
Plutôt défavorable	322	8.97	3 285	91.56
Très défavorable	140	3.90	3 425	95.46
NSP	163	4.54	3 558	100

Source : DREES, Baromètre « Opinions sur la protection sociale 2001 »

Plus de 80% des individus sont ainsi favorables à la CMU.

Enfin le dernier tableau recueille les opinions des individus sur le caractère juste ou injuste de la société dans laquelle ils vivent :

Tableau 5. Société: Juste ou injuste?

Variable « Y <sub>4</sub> »	Fréquence	Pourcentage
Juste	966	26.92
Injuste	2 450	68.28
NSP	172	4.79

Source : DREES, Baromètre « Opinions sur la protection sociale 2001 »

Une grande majorité considère la société comme injuste.

Ces quelques statistiques descriptives ne suffisent évidemment pas à caractériser l'opinion des individus quant à l'une ou l'autre des propositions soumises à leur réflexion. Les analyses de régression menées ensuite nous permettent d'affiner les profils d'opinion et plus particulièrement de tester l'importance des valeurs ou préférences sociales pour expliquer le soutien à l'intervention publique.

### 3.2 Résultats des régressions relatifs aux différentes spécifications

Nous présentons dans ce qui suit les régressions logistiques modélisant les attitudes individuelles envers la redistribution, représentée par l'allocation universelle et la Couverture maladie universelle (CMU). Les tableaux qui suivent reportent les résultats des régressions pour chaque variable latente et proposent différentes variantes.

Les mêmes variables de contrôle, socio-démographiques, sont introduites dans chaque régression, la référence est la même à chaque fois<sup>6</sup> ; les constantes ne sont pas reportées et les non-réponses sur les questions d'opinion ont été éliminées de sorte que l'échantillon final porte à chaque fois sur environ 2900 individus.

<sup>6</sup> Le choix de la modalité de référence est en général guidé pour les variables subjectives par les modalités recueillant les fréquences les plus élevées et pour les variables objectives par le parti pris de comparaison que nous adoptons : on choisit une référence moyenne afin de comparer plus aisément les autres catégories ; en ce qui concerne les variables dichotomiques (ex : homme ou femme), la référence change dans certaines régressions.



---

### 3.2.1 Régressions relatives au principe de l'allocation universelle

La variable latente est donc  $Y_i^*$ , la variable observée  $Y_i$  (réponse à la question sur le caractère moral et viable de l'allocation universelle) est égale à 1 pour l'individu « i » si  $Y_i^* > 0$  et s'il est d'accord avec la proposition selon laquelle l'allocation universelle est morale et économiquement viable.

Le tableau 6 suivant présente les résultats pour différentes spécifications du modèle.

Commençons par étudier le déterminant traditionnel du support à la redistribution : l'intérêt personnel. Dans la logit (1) l'effet de « self-interest » est d'abord capturé par le revenu. Un signe négatif signifie qu'un individu « i » doté d'une modalité de revenus parmi celles reportées pense davantage que l'individu de référence que l'allocation universelle est morale et viable économiquement. La même lecture doit être réalisée pour les autres variables à expliquer.

On observe un coefficient négatif et fortement significatif pour les très bas revenus seulement, les coefficients des autres modalités de revenus sont affectées d'un signe positif et ne sont pas significatifs. Ce résultat est en partie confirmé pour les autres régressions (Logit (3) et Logit (4)). On observe en effet toujours la forte significativité du coefficient pour les très bas revenus. Si l'on opère un bilan fiscal-social des transferts et prélèvements qui concernent les différentes tranches de revenus, on conçoit que les très bas revenus sont a priori des bénéficiaires nets de la redistribution. On ne peut donc pas rejeter l'hypothèse de « self –interest ». Toutefois, on observe que dans les logit (3) et (4), les coefficients relatifs aux très hauts revenus sont affectés d'un signe négatif ; ce qui tendrait à prouver que le « self-interest » n'est pas le seul déterminant même si les coefficients ne sont pas significatifs ici.

Une autre façon de tester l'effet « self interest » consiste à utiliser la variable relative à la proximité avec la précarité (voir en annexe l'énoncé) : plus l'individu est « proche » de la précarité plus il est susceptible d'être bénéficiaire des transferts redistributifs ou de leur être favorable.

Tableau 6. Résultats de la régression (variable « Y »)<sup>7</sup>

variables explicatives : préférences pour la redistribution et variables socio-démographiques	Logit (1) Avec revenus seulement	Logit (2) Avec précarité seulement	Logit (3) Avec revenus et précarité	Logit (4) Avec revenus et précarité et CMU
<u>-revenus : (ref revenus moyens)</u>				
très bas revenus	-0.4658** (0.1838)		- 0.3792** (0.1931)	-0.3847** (0.1922)
bas revenus	0.00320 (0.1580)		- 0.0166 (0.1589)	0.000267 (0.1599)
Hauts revenus	0.1103 (0.1460)		0.1114 (0.1478)	0.1182 (0.1478)
très hauts revenus	0.0609 (0.2939)		-0.0401 (0.2959)	-0.0622 (0.2979)
non-réponse	0.1950 (0.1348)		0.1487(0.1365)	0.1202(0.1373)
<u>-sensibilité à la précarité = connaît une personne en situation de précarité(ref précarité dans famille)</u>				
*en précarité soi-même		-0.0920 ( 0.1900)	-0.0497 (0.2021)	-0.0411 (0.1975)
*précarité hors famille		0.2828** (0.1144)	0.2522** (0.1162)	0.2491** (0.1164)
* aucune		0.3975** (0.1430)	0.4039** (0.1458)	0.3602** (0.1465)
*RMI ne doit pas exister(ref RMI doit exister)	0.5067** (0.1695)	0.4808** (0.1695)	0.4575** (0.1703)	0.3410** (0.1725)
<u>-contreparties au RMI(ref oui)</u>				
*non	-0.2410** (0.1190)	-0.2410** (0.1189)	-0.2204* (0.1207)	-0.2005* (0.1213)
<u>-causes de la pauvreté</u>				
*refus de travailler, i.e. manque d'effort (ref non)	0.0604 (0.0976)	0.0645 (0.0974)	0.0474 (0.0985)	0.0123 (0.0992)
*non, le manque de soutien de la famille n'est pas une cause de la pauvreté (ref oui il est une cause)	-0.1043 (0.1021)	-0.1018 (0.1021)	-0.0873 (0.1034)	-0.1202 (0.1043)
<u>-opinion sur la CMU : (ref favorable)</u>				
*non favorable				1.0897** (0.1790)
<u>-inégalités les moins acceptables</u>				
*oui revenus relativement aux autres (ref non)	-0.2287** (0.1036)	-0.2419** (0.1036)	-0.2227** (0.1051)	-0.2429** (0.1059)
<u>diplômes : (ref bac ou bac plus 2)</u>				
*peu diplômé	-0.3094** (0.1389)	-0.3734 (0.1350)	-0.2882** (0.1407)	-0.3543** (0.1414)
*diplôme professionnel	-0.2187** (0.1385)	-0.2399 (0.1375)	-0.2343* (0.1401)	-0.2337* (0.1407)
*bac + 3 et plus	-0.3502* (0.1840)	-0.3815 (0.1823)	-0.3864** (0.1849)	-0.3595* (0.1857)
*non-réponse	0.5206 (0.6197)	0.5020(0.6220)	0.4115 (0.6238)	0.3774 (0.6258)
Femme (ref homme)	0.0230 (0.2081)	0.00212 (0.0992)	0.0272 (0.1021)	0.0302 (0.1015)
<u>âge : (réf 35-49 ans)</u>				
*18-24 ans	-0.4296** (0.1885)	-0.4589** (0.1884)	-0.3982** (0.1894)	-0.4219** (0.0270)
*25-34ans	-0.1537 (0.1427)	-0.1483 (0.1424)	-0.1472 (0.1465)	-0.1303 (0.3665)
* 50-64ans	-0.0168 (0.1523)	-0.0152 (0.1518)	0.00345 (0.1391)	0.00399 (0.9795)
*plus de 65 ans	0.0215 (0.1899)	-0.0227 (0.1897)	0.0134 (0.1376)	0.0216 (0.1944)
*celibataire (ref marié)	0.1256 (0.1617)	0.0901 (0.1606)	0.0988 (0.1625)	0.1107 (0.1633)
*veuf(ve)	0.2868 (0.2423)	0.2375 (0.2405)	0.2527 (0.2374)	0.2136 (0.2461)
*divorcé	-0.2850 (0.1771)	-0.3262* (0.1751)	-0.2849(0.1790)	-0.2372(0.1810)
<u>taille de la famille : (ref 2 personnes)</u>				
*une	-0.1427 (0.1663)	-0.2130 (0.1659)	-0.1352 (0.1702)	-0.1414 (0.1689)
*trois ou quatre personnes	-0.0309 (0.8166)	-0.0115 (0.1324)	0.00567 (0.1291)	0.00666 (0.1350)
*cinq et plus	0.0997 (0.1732)	0.1443 (0.1720)	0.1567 (0.1593)	0.1658 (0.1753)
Source : DREES, Baromètre « Opinions sur la protection sociale 2001 »				
** : coefficient significatif au seuil de 5% ; * : coefficient significatif au seuil de 10%. La même convention est adoptée pour les autres régressions. (.) : erreur stdd				

<sup>7</sup> Ici la variable Y est modélisée de sorte que Pr(Y=1) traduit la probabilité que l'individu considère l'allocation universelle comme moralement acceptable et économiquement viable ; *a contrario* donc, Pr(Y=0) signifie que l'individu n'adhère pas à cette proposition. Nous interprétons donc un coefficient affecté d'un signe négatif comme signifiant l'adhésion à la proposition si toutefois le coefficient est significatif, le logiciel SAS modélisant la probabilité d'obtention de la plus petite valeur de la variable. Notons par ailleurs que pour toutes les régressions la fiabilité est validée par les statistiques usuelles (Score, Wald, taux de concordance etc., en particulier ce dernier dépasse 60% pour toutes les régressions).

---

Les signes des coefficients sont ceux attendus mais leur significativité ne vaut que pour les individus les plus éloignés de la précarité : les individus ne connaissant pas ou seulement de loin la précarité sont moins favorables que l'individu de référence au principe de l'allocation universelle.

Venons-en maintenant à l'effet « valeurs ou préférences sociales ». Il est capturé par les variables relatives au RMI, aux causes de la pauvreté et au caractère particulièrement inacceptable des inégalités de revenus par rapport à d'autres types d'inégalités. Dans certaines spécifications du modèle on a ajouté l'adhésion à la CMU et l'opinion sur le caractère juste ou injuste de la société.

En ce qui concerne les variables de contrôle, on note, quelles que soient les variables retenues, un fort effet du diplôme et de l'âge : les jeunes et les plus diplômés sont aussi ceux qui sont le plus favorables à l'allocation universelle.

Ici, les signes des coefficients sont ceux attendus pour la validation d'un tel effet. Celui-ci apparaît particulièrement à travers l'existence nécessaire du RMI, dans une moindre mesure quant au caractère non indispensable des contreparties et lorsqu'on introduit l'opinion sur la CMU, on constate que ceux qui y sont moins favorables sont aussi ceux qui sont moins favorables à l'allocation universelle.

Dans le tableau suivant (tableau 7) nous présentons les résultats des régressions quand la variable à expliquer est constituée par la réponse quant au caractère moral uniquement de l'allocation universelle quelle que soit sa viabilité économique.

On retrouve grosso modo les effets précédents. Les coefficients relatifs aux très bas revenus et aux peu diplômés perdent cependant leur significativité. On note également que pour les logit (3) et (4), les individus titulaires de hauts revenus sont davantage convaincus que l'individu de référence du caractère moral de l'allocation universelle tandis que les individus plutôt éloignés de la précarité sont moins prompts à considérer le caractère moral de l'allocation universelle.

Tableau 7. Allocation universelle, morale

variables explicatives : préférences pour la redistribution et variables socio-démographiques	Logit (1) Avec revenus seulement	Logit (2) Avec précarité seulement	Logit (3) Avec revenus et précarité	Logit (4) Avec revenus et précarité et CMU
<u>-revenus : (ref revenus moyens)</u>				
très bas revenus	-0.0760 (0.1612)		-0.0560(0.1649)	-0.0765 (0.1675)
bas revenus	0.0611 (0.1268)		0.0640 (0.1276)	0.0714 (0.1293)
Hauts revenus	-0.1271 (0.1123)		-0.1440(0.1129)	-0.1354 (0.1142)
très hauts revenus	-0.4104 * (0.2286)		-0.5284** (0.2356)	-0.5680**
non-réponse	-0.1821*(0.1030)		0.1828*(0.1042)	(0.2384) 0.1524(0.1055)
<u>-sensibilité à la précarité = connaît une personne en situation de précarité(ref précarité dans famille)</u>				
*en précarité soi-même		0.1473 (0.1616)	-0.1313 (0.1657)	-0.1589 (0.1678)
*précarité hors famille		0.2379** (0.0886)	0.2321** (0.0898)	0.2347** (0.0908)
* aucune		-0.0273 (0.1058)	-0.0184 (0.1069)	-0.0716 (0.1087)
*RMI ne doit pas exister(ref RMI doit exister)	-0.0650 (0.1157)	-0.0625 (0.1158)	-0.0894 (0.1167)	-0.2230 * (0.1205)
<u>-contreparties au RMI(ref oui)</u>				
*non	-0.5103** (0.0988)	-0.5084* (0.0985)	-0.5093** (0.0996)	-0.4979** (0.1008)
<u>-causes de la pauvreté</u>				
*refus de travailler, i.e. manque d'effort (ref non)	-0.1123 (0.0765)	-0.0816 (0.0763)	-0.0870 (0.0770)	-0.1385* (0.0782)
*non, le manque de soutien de la famille n'est pas une cause de la pauvreté (ref oui il est une cause)	0.0225 (0.0808)	0.0213(0.0807)	0.0334 (0.0816)	0.00397 (0.0826)
<u>-opinion sur la CMU : (ref favorable)</u>				
*non favorable				0.8226**(0.0837)
<u>-inégalités les moins acceptables</u>				
*oui revenus relativement aux autres (ref non)	-0.1115 (0.0831)	-0.1042 (0.0830)	-0.1172 (0.1618)	-0.1368 (0.1073)
*la société est juste (ref la société est injuste)			0.0125 (0.1322)	
<u>diplômes : (ref bac ou bac plus 2)</u>				
*peu diplômé	-0.0746 (0.1070)	-0.0416 (0.1039)	-0.00639 (0.1062)	-0.0950 (0.1092)
*diplôme professionnel	-0.0257 (0.1058)	0.00304 (0.1049)	-0.0365 (0.1067)	-0.0305 (0.1079)
*bac + 3 et plus	0.1200 (0.1447)	0.0639 (0.1432)	0.1145(0.1459)	0.1392 (0.1470)
*non-réponse	-0.2659 (0.3763)	-0.1355 (0.3760)	-0.2795 (0.3850)	-0.3207(0.3856)
Femme (ref homme)	-0.0466 (0.0779)	-0.0418 (0.0776)	-0.0756 (0.0781)	-0.0453 (0.0795)
<u>âge : (ref 35-49 ans)</u>				
*18-24 ans	-0.5002** (0.1525)	-0.4818** (0.1522)	-0.5291** (0.1514)	-0.4731** (0.1551)
*25-34ans	-0.2169*(0.1108)	-0.1987*(0.1105)	-0.2811** (0.1112)	-0.1958* (0.1127)
* 50-64ans	0.00159 (0.1175)	0.0136 (0.1173)	-0.0105 (0.1185)	-0.00862 (0.1200)
*plus de 65 ans	0.4078**(0.1480)	0.4456**(0.1481)	0.3089* (0.1505)	0.4265** (0.1520)
*celibataire (ref marié)	0.0473 (0.1269)	0.0612 (0.1260)	-0.0168 (0.1270)	0.0318 (0.1294)
*veuf(ve)	-0.3223*(0.1845)	-0.3111* (0.1838)	-0.1729 (0.1786)	-0.3216* (0.1900)
*divorcé	-0.2255 (0.1472)	-0.2135 (0.1458)	-0.2840* (0.1473)	-0.2055 (0.1503)
<u>taille de la famille : (ref 2 personnes)</u>				
*une	-0.0116 (0.1336)	-0.0228 (0.1331)	-0.0550 (0.1352)	-0.0341 (0.1370)
*trois ou quatre personnes	-0.0652 (0.1043)	-0.0666 (0.1037)	-0.0664* (0.0989)	-0.0656 (0.1063)
*cinq et plus	0.1574 (0.1332)	0.1477 (0.1324)	0.0630 (0.1277)	0.1894 (0.1356 )

Source : DREES, Baromètre « Opinions sur la protection sociale 2001 »

Les effets de « valeurs sociales » apparaissent ici à travers la question des contreparties du RMI : ceux qui pensent que le RMI ne doit pas avoir de contreparties sont aussi ceux qui pensent plus souvent que l'individu de référence que l'allocation universelle est morale.

On note l'effet de la CMU mais de façon négative : ceux qui ne sont pas favorables à la CMU sont aussi ceux qui pensent davantage que la moyenne que l'allocation universelle n'est pas morale.

Le tableau suivant présente les résultats des régressions relatives dont la variable à expliquer est construite pour isoler le caractère viable de l'allocation universelle.

Tableau 8. Allocation universelle viable économiquement

variables explicatives :	Logit (1)	Logit (2)	Logit (3)	Logit (4)
préférences pour la redistribution et variables socio-démographiques	Avec revenus seulement	Avec précarité seulement	Avec revenus et précarité	Avec revenus et précarité et CMU
<u>-revenus : (ref revenus moyens)</u>				
très bas revenus	-0.4540** (0.1650)		-0.4044** (0.1702)	-0.4121** (0.1690)
bas revenus	0.0450 (0.1369)		0.0356 (0.1387)	0.0409 (0.1401)
Hauts revenus	0.0151 (0.1225)		0.0261 (0.1245)	0.0288 (0.1267)
très hauts revenus	-0.0448 (0.2447)		-0.0597 (0.2456)	-0.0716 (0.2464)
non-réponse	-0.00011 (0.1117)		-0.0254 (0.1134)	-0.0464 (0.1152)
<u>-sensibilité à la précarité = connaît une personne en situation de précarité (ref précarité dans famille)</u>				
*en précarité soi-même		-0.0725 (0.1691)	-0.0288 (0.1701)	-0.0273 (0.1711)
*précarité hors famille		0.0323 (0.0949)	0.0172 (0.0965)	0.0132 (0.0976)
* aucune		0.2716** (0.1178)	0.2869** (0.1182)	0.2597** (0.1187)
*RMI ne doit pas exister (ref RMI doit exister)	0.1605 (0.1284)	0.1450 (0.1285)	0.1323 (0.1289)	0.1167 (0.1293)
<u>-contreparties au RMI (ref oui)</u>				
*non	-0.0497 (0.1044)	-0.0422 (0.1042)	-0.0304 (0.1050)	-0.0169 (0.1053)
<u>-causes de la pauvreté</u>				
*refus de travailler, i.e. manque d'effort (ref non)	0.0918 (0.0825)	0.0880 (0.0823)	0.0817 (0.0831)	0.0552 (0.0836)
*non, le manque de soutien de la famille n'est pas une cause de la pauvreté (ref oui il est une cause)	-0.0796 (0.0867)	-0.0798 (0.0867)	-0.0700 (0.0875)	-0.0922 (0.0881)
<u>-opinion sur la CMU : (ref favorable)</u>				
*non favorable				0.6268** (<0.1237)
<u>-inégalités les moins acceptables</u>				
*oui revenus relativement aux autres (ref non)	-0.0966 (0.0890)	-0.1057 (0.0890)	-0.1021 (0.0895)	-0.1038 (0.0904)
<u>diplômes : (ref bac ou bac plus 2)</u>				
*peu diplômé	-0.3552** (0.1167)	-0.3876** (0.1135)	-0.3580** (0.1165)	-0.3971** (0.1178)
*diplôme professionnel	-0.2220* (0.1164)	-0.2342** (0.1154)	-0.2358** (0.1167)	-0.2371** (0.1189)
*bac + 3 et plus	-0.3487** (0.1555)	-0.3723** (0.1540)	-0.3652** (0.1554)	-0.3489** (0.1567)
*non-réponse	0.1369 (0.4403)	0.0860 (0.4415)	0.0278 (0.4423)	0.00582 (0.4434)
Femme (ref homme)	0.0300 (0.0842)	0.0117 (0.0838)	0.0262 (0.7557)	0.0369 (0.6651)
<u>âge : (ref 35-49 ans)</u>				
*18-24 ans	-0.2130 (0.1615)	-0.2419 (0.1611)	-0.2132 (0.1621)	-0.2033 (0.1630)
*25-34ans	0.0211 (0.1200)	0.0272 (0.1197)	0.0236 (0.1205)	0.0400 (0.1210)
* 50-64ans	0.2371* (0.1288)	0.2289* (0.1285)	0.2035* (0.1289)	0.2668** (0.1293)
*plus de 65 ans	0.0719 (0.1578)	0.0249 (0.1578)	0.0242 (0.1579)	0.0772 (0.1580)
*celibataire (ref marié)	0.0767 (0.1372)	0.0475 (0.1361)	0.0612 (0.1376)	0.0717 (0.1379)
*veuf(ve)	0.2725 (0.2030)	.2308 (0.2012)	0.2297 (0.2032)	0.2141 (0.2037)
*divorcé	-0.3253** (0.1534)	-0.3580** (0.1517)	-0.3242** (0.1539)	-0.2965* (0.1542)
<u>taille de la famille : (ref 2 personnes)</u>				
*une	-0.0361 (0.1428)	-0.0543 (0.1420)	-0.0368 (0.1430)	-0.0320 (0.1434)
*trois ou quatre personnes	0.0642 (0.1128)	0.0628 (0.1121)	0.0625 (0.1128)	0.0850 (0.1132)
*cinq et plus	0.0832 (0.1436)	0.0980 (0.1427)	0.0929 (0.1437)	0.1212 (0.1441)

Source : DREES, Baromètre « Opinions sur la protection sociale 2001 »

---

Le contraste avec les résultats des régressions précédentes apparaît : l'effet « contreparties du RMI » disparaît et l'on note que seuls les titulaires de très bas revenus tendent à valider le caractère viable de l'allocation universelle. Toutefois, si l'on observe les variables de contrôle, en particulier le diplôme, on constate que quel que soit le niveau de diplôme, la viabilité est entérinée. On observe également que les divorcés sont davantage de cet avis.

On présente maintenant les résultats relatifs à l'adhésion au dispositif de la CMU.

### **3.2.2 Régressions relatives à la CMU**

Comme pour la question relative à l'allocation universelle, la variable observée est  $Y_i^{3a}$  égale à 1 pour l'individu « i » si  $Y_i^{*3a} > 0$  et si l'individu est favorable à la CMU. Le tableau 9 donne les résultats des différentes régressions.

L'effet « self interest » apparaît moins fortement ici et de façon négative : ainsi par exemple, ceux qui refusent de mentionner leur niveau de revenu ainsi que ceux qui ne sont pas sensibilisés à la précarité sont plus défavorables à la CMU. L'effet des valeurs sociales apparaît à travers quasiment toutes les variables explicatives utilisées pour le représenter. Les signes des coefficients sont en outre bien ceux attendus pour le valider à l'exception du coefficient relatif à la modalité « inégalités de revenus parmi les moins acceptables ». On note encore en ce qui concerne le diplôme le fait que les moins diplômés apparaissent moins favorables que les autres à la CMU. Ceci semble difficile à expliquer.

Tableau 9. Adhésion à la CMU

variables explicatives : préférences pour la redistribution et variables socio-démographiques	Logit (1) Avec revenus seulement	Logit (2) Avec précarité seulement	Logit (3) Avec revenus et précarité
<u>-revenus : (ref revenus moyens)</u>			
très bas revenus	0.0268 (0.2202)		-0.00507(0.2285)
bas revenus	-0.0311 (0.1731)		-0.0869 (0.1772)
Hauts revenus	-0.00009 (0.1559)		0.0124 (0.1568)
très hauts revenus	0.2971 (0.3041)		0.2018 (0.3203)
non-réponse	0.2634 *(0.1352)		0.2299* (0.1374)
<u>-sensibilité à la précarité = connaît une personne en situation de précarité(ref précarité dans famille)</u>			
*en précarité soi-même		0.1330 (0.2207)	0.1484(0.2328)
*précarité hors famille		0.0777( 0.1214)	0.0664 (0.1237)
* aucune		0.3297** (0.1341)	0.3034** (0.1362)
*RMI ne doit pas exister(ref RMI doit exister)	0.9459 ** (0.1296)	0.9233** (0.1297)	0.9079** (0.1315)
<u>-contreparties au RMI(ref oui)</u>			
*non	-0.2611* (0.1319)	-0.2591*(0.1377)	-0.2000 (0.1387)
<u>-causes de la pauvreté</u>			
*refus de travailler, i.e. manque d'effort (ref non)	0.3437** (0.1043)	0.3470** (0.1042)	0.3237** (0.1060)
*non, le manque de soutien de la famille n'est pas une cause de la pauvreté (ref oui il est une cause)	0.2768 ** (0.1058)	0.2613 ** (0.1058)	0.2714** (0.1073)
<u>-inégalités les moins acceptables</u>			
*oui revenus relativement aux autres	0.2336** (0.1084)	0.2280** (0.1084)	0.1860 *(0.1089)
*la société est juste (ref la société est injuste)			-0.2104* (0.1210)
<u>diplômes : (ref bac ou bac plus 2)</u>			
*peu diplômé	0.3260** (0.1433)	0.2892** (0.1393)	0.2981** (0.1458)
*diplôme professionnel	0.0193 (0.1466)	-0.00852 (0.1457)	-0.00539 (0.1497)
*bac + 3 et plus	-0.2900 (0.2203)	-0.2730 (0.2183)	-0.2882 (0.2297)
*non-réponse	0.2439 (0.4765)	0.2142 (0.4762)	0.2299*(0.0942)
Femme (ref homme)	-0.1009 (0.1045)	-0.1022 (0.1041)	-0.0877 (0.4812)
<u>âge : (réf 35-49 ans)</u>			
*18-24 ans	-0.00516 (0.2100)	-0.00366 (0.2092)	-0.0116 (0.2129)
*25-34ans	-0.0974 (0.1539)	-0.1059 (0.1536)	-0.0388( 0.1553)
* 50-64ans	0.0473 (0.1568)	0.0534 (0.1570)	0.0769 (0.1594)
*plus de 65 ans	-0.0364 (0.1921)	-0.0392 (0.1924)	-0.00647 (0.1960)
*celibataire (réf marié)	-0.0562 (0.1761)	-0.0613 (0.1748)	-0.0516 (0.1780)
*veuf(ve)	-0.0938 (0.2456)	-0.0963 (0.2441)	-0.1175 (0.2525)
*divorcé	-0.2513 (0.2075)	-0.2643 (0.2064)	-0.2350 (0.2119)
<u>taille de la famille : (ref 2 personnes)</u>			
*une	0.0591 (0.1851)	0.0437 (0.1840)	0.0196 (0.1896)
*trois ou quatre personnes	-0.0272 (0.1415)	0.000519 (0.1411)	-0.0219 (0.1429)
*cinq et plus	-0.0716 (0.1804)	-0.0278 (0.1798)	-0.0602 (0.1823)

Source : DREES, Baromètre « Opinions sur la protection sociale 2001 »

Dans l'enquête, les non-réponses quant au niveau de revenus (sans doute parmi les revenus les plus élevés) et quant au niveau de diplôme sont élevés. Dans les régressions logistiques, on a choisi de maintenir les observations relatives aux non-réponses seulement sur les variables objectives et non sur les variables subjectives afin de limiter la perte dans l'échantillon. Pour tenter d'évaluer l'impact de ce phénomène, nous procédons à une régression en éliminant les non-réponses sur les revenus et les diplômes. Cette régression est effectuée dans le

cadre d'un modèle probit ordonné et les résultats figurent dans le tableau ci-après (la lecture se fait inversement à la régression précédente, un coefficient affecté d'un signe négatif signifiant ici une moindre adhésion au dispositif) :

Tableau 10. Adhésion à la CMU (non-réponses revenus et diplômes éliminées)

variables explicatives : préférences pour la redistribution et variables socio-démographiques	Probit
<u>-revenus :</u> (ref revenus moyens)	
très bas revenus	0.13774 (0.09700)
bas revenus	0.03999 (0.07366)
Hauts revenus	0.02651 (0.06516)
très hauts revenus	-0.06609 (0.13123)
<u>-sensibilité à la précarité = connaît une personne en situation de précarité</u> (ref précarité dans famille)	
*en précarité soi-même	-0.04663 (0.07277)
*précarité hors famille	-0.08413 (0.07147)
* aucune	-0.29947** (0.07320)
*RMI ne doit pas exister(ref RMI doit exister)	- 0.57626** (0.07511)
<u>-contreparties au RMI</u> (ref oui)	
*non	0.14166** (0.06469)
<u>-causes de la pauvreté</u>	
*refus de travailler, i.e. manque d'effort (ref non)	-0.17924 ** (0.05109)
*non, le manque de soutien de la famille n'est pas une cause de la pauvreté (ref oui il est une cause)	0.06602 (0.05354)
<u>-inégalités les moins acceptables</u>	
*oui revenus relativement aux autres (ref non)	-0.01985 (0.05831)
<u>diplômes :</u> (ref bac ou bac plus 2)	
*peu diplômé	-0.11812 (0.07277)
*diplôme professionnel	0.00896 (0.07147)
*bac + 3 et plus	0.10239 (0.09655)
Femme (ref homme)	0.02550 (0.05244)
<u>âge :</u> (réf 35-49 ans)	
*18-24 ans	0.01316 (0.10106)
*25-34ans	0.00786 (0.07361)
* 50-64ans	0.01098 (0.07922)
*plus de 65 ans	0.05085 (0.09882)
*celibataire (réf marié)	-0.08932 (0.08429)
*veuf(ve)	-0.05396 (0.12444)
*divorcé	0.24437**(0.10304)
<u>taille de la famille :</u> (ref 2 personnes)	
*une	-0.18838** (0.09048)
*trois ou quatre personnes	0.01471 (0.07009)
*cinq et plus	0.11024 (0.08332)

Source : DREES, Baromètre « Opinions sur la protection sociale 2001 »

Les résultats obtenus corroborent les résultats précédents obtenus avec le modèle logit. Toutefois le coefficient relatif à la modalité peu diplômé n'apparaît plus significatif. D'autres modalités ont des coefficients qui perdent leur significativité : c'est le cas de la modalité relative au fait que le manque d'aide de la famille n'est pas une cause de pauvreté ou bien encore celle relative au caractère particulièrement inacceptable de l'inégalité de revenus par rapport aux



---

autres types d'inégalités. En revanche la modalité relative au fait d'être divorcé apparaît fortement significative avec un jugement favorable à la CMU. L'exclusion des non-réponses apporte donc une certaine modification aux résultats mais sans bouleversements des tendances de réponses. Une explication quant aux signes des coefficients relatifs aux « peu diplômés » et « aux inégalités de revenus parmi les moins acceptables » réside peut-être dans le fait que ces individus portent un plus grand intérêt aux prestations en espèces qu'aux prestations en nature.

Pour terminer cette étude, nous nous tournons maintenant vers le jugement des individus quant au caractère juste ou injuste de la société dans laquelle ils vivent. Les arguments de valeur sociale et de self interest peuvent ici être intimement mêlés selon que les individus qui répondent adoptent une attitude distanciée de leur propre cas en émettant un jugement impartial ou bien répondent en traduisant leur propre insatisfaction relativement à leur situation personnelle quant à leur position dans la société .

### **3.2.3 Régressions relatives à la justice de la société**

Le tableau suivant présente les résultats de deux régressions. Dans la seconde, Logit(2), on introduit également les opinions sur la CMU et l'allocation universelle.

Les statistiques de fréquence ont révélé qu'une grande majorité d'individus considérait la société dans laquelle ils vivaient comme plutôt injuste. Les résultats des régressions tendent à montrer que les individus répondent en fonction de leur position relative dans la société (un signe négatif du coefficient signifie une plus grande adhésion au caractère juste de la société). Ainsi on constate qu'alors que les titulaires de bas revenus considèrent la société comme plutôt injuste, les titulaires de très hauts revenus considèrent la société comme plutôt juste. De même, les personnes qui sont distantes des situations de précarité considèrent davantage la société comme juste.

Tableau 11. Société juste ou injuste

variables explicatives : préférences pour la redistribution et variables socio-démographiques	Logit (1)	Logit (2) Avec CMU et AU
<u>-revenus : (ref revenus moyens)</u>		
très bas revenus	0.4277**(0.1925)	0.4252**(0.1928)
bas revenus	0.2236(0.1442)	0.2255 (0.1443)
Hauts revenus	-0.0264 (0.1231)	-0.0266 (0.1231)
très hauts revenus	-0.5975** (0.2323)	-0.6047 (0.2326)
non réponses	0.3408**(0.1178)	0.3353** (0.1179)
<u>-sensibilité à la précarité = connaît une personne en situation de précarité(ref précarité dans famille)</u>		
*en précarité soi-même	- 0.1316 (0.1913)	-0.1353 (0.1915)
*précarité hors famille	-0.2594**(0.0988)	-0.2596** (0.0989)
* aucune	-0.2556** (0.1195)	-0.2623** (0.1197)
*RMI ne doit pas exister(ref RMI doit exister)	0.3887** (0.1388)	0.3596** (0.1400)
<u>-contreparties au RMI(ref oui)</u>		
*non	0.0813 (0.1100)	0.0857 (0.1102)
<u>-causes de la pauvreté</u>		
*refus de travailler, i.e. manque d'effort (ref non)	0.00177(0.0859)	-0.00717 (0.0861)
*non, le manque de soutien de la famille n'est pas une cause de la pauvreté (ref oui il est une cause)	0.0584 (0.0910)	0.0499 (0.0912)
<u>Opinions sur l'allocation universelle(ref Morale et viable)</u>		
* complément		-0.0348 (0.1107)
<u>-opinion sur la CMU : (ref favorable)</u>		
*non favorable		0.2063* (0.1199)
<u>-inégalités les moins acceptables</u>		
*oui revenus relativement aux autres (ref non)	0.3822 ** (0.0970)	0.3745** (0.0972)
<u>diplômes : (ref bac ou bac plus 2)</u>		
*peu diplômé	0.5581**(0.1171)	0.5481**(0.1174)
*diplôme professionnel	0.8275**(0.1205)	0.8272 (0.1207)
*bac + 3 et plus	-0.0518 (0.1484)	-0.0471 (0.1486)
* non réponses	0.1656 (0.3988)	0.1626 (0.3993)
Femme (ref homme)	0.2995**(0.0874)	0.3030** (0.0875)
<u>âge : (ref 35-49 ans)</u>		
*18-24 ans	- 0.0386 (0.1691)	-0.0396 (0.1693)
*25-34ans	-0.0848 (0.1255)	-0.0824 (0.1256)
* 50-64ans	0.00525 (0.1341)	0.00369 (0.1342)
*plus de 65 ans	-0.2061 (0.1655)	-0.2047 (0.1657)
*celibataire (ref marié)	-0.1128 (0.1419)	-0.1108 (0.1419)
*veuf(ve)	-0.2346 (0.2054)	-0.2303 (0.2056)
*divorcé	-0.2414 (0.1661)	-0.2371 (0.1663)
<u>taille de la famille : (ref 2 personnes)</u>		
*une	0.0201 (0.1491)	0.0164 (0.1492)
*trois ou quatre personnes	- 0.0193 (0.1175)	-0.0210 (0.1175)
*cinq et plus	-0.0715 (0.1510)	-0.0701 (0.1511)

Source : DREES, Baromètre « Opinions sur la protection sociale 2001 »

En ce qui concerne les variables de contrôle : les peu diplômés considèrent la société comme plus injuste, il en est de même pour les femmes relativement aux hommes. Par ailleurs, les personnes qui pensent que les inégalités de revenus figurent parmi les moins acceptables considèrent de façon très significative que la société dans laquelle ils vivent est injuste. On trouve également cette opinion parmi ceux qui sont plutôt défavorables à la CMU et qui pensent que le RMI ne

---

doit pas exister avec une interprétation qui peut-être ambiguë. L'explication est-elle la suivante : « si le RMI ou la CMU n'existaient pas du fait de l'éradication de la pauvreté et de la précarité, la société serait moins injuste » ou bien est-elle plutôt celle-ci en extrapolant un peu : « il est injuste de distribuer le RMI ou la CMU » ?

Une régression est mise en œuvre après élimination des non-réponses sur le revenu et les diplômes (non reportée ici), les résultats se modifient quelque peu : le coefficient relatif à la CMU perd toute significativité tandis que celui relatif à la non-existence du RMI diminue fortement et, bien que demeurant significatif, l'est moins que précédemment. L'alternative précédente n'en est peut-être pas une et les deux types d'interprétation peuvent prévaloir ensemble. Toutefois, les individus qui refusent de mentionner leur niveau de revenus sont aussi, sans doute, ceux qui sont moins favorables à la redistribution.

#### **4. Conclusion**

Par le biais de cette étude, nous avons montré, en prenant les exemples de l'allocation universelle et de la Couverture maladie universelle, qu'outre l'intérêt personnel, les valeurs sociales soutenues par les individus peuvent expliquer leur attitude envers la redistribution. Concernant l'allocation universelle, les deux effets se combinent pour expliquer l'adhésion des individus ; toutefois le principe du fonctionnement d'un dispositif distributif ou redistributif fondé sur ce principe mériterait d'être mieux expliqué qu'il ne l'est dans l'enquête que nous avons traitée. Pour ce qui est de la couverture maladie universelle, l'effet « valeurs sociales » apparaît particulièrement important pour expliquer le soutien des individus à ce transfert.

Il nous semble cependant qu'afin de déterminer la nature précise des préférences sociales en jeu – les jugements ont-ils pour fondement l'équité ou l'altruisme ? Ne sont-ils pas induits par d'autres motivations : rivalité sociale, culpabilité etc. ? - les questionnaires d'enquête pourraient être utilement complétés par des questionnaires expérimentaux qui permettraient d'affiner l'étude des jugements émis, de leur caractère stable ou réversible (voir par exemple les travaux de Schokkaert ou de Konow). Dans de tels protocoles, en

---

effet, les questions sont formulées de façon à minimiser les ambiguïtés qui résident parfois dans les questionnaires d'enquête de large échelle et le contexte informationnel (circonstances externes aux individus, capacités individuelles, effort individuel fourni et ressources globales à distribuer) lié à la situation de redistribution à évaluer est clairement précisé de sorte que les individus peuvent émettre des jugements moraux précis.

---

## Bibliographie

- Atkinson A. B. 1995, *Public Economics in Action, The Basic Income /Flat Tax Proposal*, The Lindhal Lectures, (Oxford, Clarendon Press)
- Atkinson A. B., Sutherland H. 1989, « Analysis of A Partial Basic Income Scheme », in Atkinson A. B., *Poverty and Social Security*, (Hemel Hempstead, Harvester Wheatsheaf)
- Boarini R., Le Clainche C. 2002, *Social Preferences and Public Intervention : an empirical investigation*, Miméo, Communication au Sesame, Aix en Provence, septembre
- Bresson Y. 1994, *Le partage du temps et des revenus*, (Paris, Economica)
- Cornéo G., Grüner H. P. 2002, « Individual Preferences for Political Redistribution », *Journal of Public Economics*, vol 83, pp. 83-107
- Fong C. 2001, « Social Preferences, self-interest, and the demand for redistribution », *Journal of Public Economics*, vol. 82, pp. 225-246
- Kluegel R., Smith E. 1986, *Beliefs about Inequality. American's Views of What Is and What Ought to Be*, Aldyne de Gruyter
- Lehmann E. 2001, « Evaluation de la mise en place d'un système d'allocation universelle en présence de qualifications hétérogènes. Le rôle institutionnel de l'indemnisation du chômage et du salaire minimum », *Cahiers de la MSE*, (Eurequa, Université de Paris I), décembre.
- Miller D. 1992, « Distributive Justice : What the People Think ? », *Ethics*, april, pp. 555-593
- Miller D. 1999, *Principles of Social Justice*, Harvard University Press
- Piketty T. 1995, « Social Mobility and Redistributive Politics », *Quarterly Journal of Economics*, vol 110, , pp. 551-584
- Van der Linden B. 2002, « Is Basic Income A Cure For Unemployment in Unionized Economies ? A General Equilibrium Analysis », *Annales d'Economie et Statistique*, n°66, avril –juin
- Van Parijs P., Gilain B. 1995, « L'allocation universelle : un scénario de court terme et son impact redistributif », *document DOCH*, Université Catholique de Louvain, Chaire Hoover d'éthique économique et sociale, 19
- Van Parijs P. 1991, *Qu'est-ce qu'une société juste ?*, Le Seuil,
- Van Parijs P. 1995, *Real Freedom For All. What (if Anything) Can Justify Capitalism ?*, Oxford University Press

---

## Appendix

### Appendix 1. Description sommaire des principales variables explicatives utilisées dans les régressions

1/ Variables socio-démographiques :

Les principales variables socio-démographiques retenues dans l'étude sont le genre, l'âge, le niveau de diplôme, le statut matrimonial, la taille de la famille.

Age

- \*18-24 ans
- \*25-34 ans
- \*35-49 ans (modalité de référence)
- \*50-64ans
- \* plus de 65 ans

Diplômes

Cinq niveaux de diplômes sont retenus :

- § les personnes « peu diplômées » : celles qui n'ont aucun diplôme ou bien celles qui ont un certificat d'études primaires ou un brevet d'études primaires complémentaires (BEPC) .
- § Les personnes qui ont un diplôme professionnel de fin de collège (CAP, BEP).
- § Les personnes ayant un bac ou bac plus deux années d'études (modalité de référence dans la plupart des régressions)
- § Les personnes ayant au minimum un baccalauréat plus trois années d'études
- § Enfin les personnes qui refusent de répondre

Statut matrimonial

- \*Célibataire
- \*Marié (modalité de référence)
- \*Divorcé(e)
- \*Veuf(ve)

Taille de la famille

- \*Ménage comprenant une personne
- \*Ménage comprenant deux personnes (modalité de référence)
- \*Ménage comprenant trois ou quatre personnes
- \*Ménage de cinq personnes ou plus

---

## 2/ Variables, *proxies* de l'intérêt personnel

Les variables utilisées comme *proxies* à l'intérêt personnel sont donc le revenu du ménage dans lequel l'individu est inséré ainsi que la sensibilité ou la proximité par rapport à la précarité. Dans certaines spécifications, on utilise la disposition à l'optimisme comme reflet d'un attribut plus subjectif de l'individu.

### Revenus

Six niveaux de revenus mensuels ont été retenus (en francs français)

- \*Moins de 5000F
- \*De 5000 à 7500F
- \*De 7500 à 12 500 (modalité de référence)
- \*De 12 500 à 25 000
- \*plus de 25000
- \*refus de réponse

### Proximité avec la précarité

Celle-ci est appréciée à travers la réponse à la question suivante à partir de laquelle une variable synthétique est construite : « Connaissez-vous dans votre entourage familial ou dans votre entourage autre que familial une personne en situation de précarité ; êtes –vous vous-même dans une telle situation ou bien ne connaissez-vous absolument personne dans cette situation ?

- Dans votre famille (modalité de référence)
- Hors famille
- Non
- Vous-même (non suggérée)

- \* Au chômage, indemnisé
- \* au chômage, non indemnisé
- \* sans domicile fixe
- \* élevant seul(e) ses enfants avec un revenu inférieur au SMIC
- \* pensionné (invalidé/handicapé) sans pouvoir travailler
- \* occupant un emploi précaire
- \* au RMI »

## 3/ Variables reflétant les valeurs sociales des individus

Les variables reflétant les valeurs sociales des individus sont traduites à travers les questions sur les raisons plus individuelles ou plus externes que l'on peut trouver à la pauvreté, sur le caractère particulièrement inacceptable de certaines formes d'inégalités par rapport à d'autres ; enfin des questions sur l'existence nécessaire ou non du RMI, son évolution, l'existence de contreparties éventuelles traduisent aussi les valeurs sociales ou collectives des individus.

### Inégalités les moins acceptables

Elles sont appréhendées à travers la question suivante :

---

Il existe plusieurs types d'inégalités. Parmi les suivantes, quelles sont celles qui sont les moins acceptables aujourd'hui dans la société française ? En premier ? En deuxième (Une seule réponse possible)

- \* Les inégalités de revenus
- \* les inégalités de logement
- \* les inégalités liées à l'héritage familial
- \* les inégalités par rapport au type d'emploi
- \* les inégalités dans les études scolaires
- \* les inégalités d'accès aux soins
- \* les inégalités par rapport au fait d'avoir un emploi
- \* les inégalités liées à l'origine ethnique
- \* nsp

Nous utilisons, dans un premier temps dans les régressions, une variable synthétique ciblant les inégalités de revenus par rapport aux autres dans la mesure où c'est la modalité qui recueille le plus de fréquences et où il s'agit d'évaluer une disposition aux transferts en espèces. Dans un second temps, nous avons construit une variable où la modalité « inégalité d'accès aux soins » était opposée aux autres, en particulier pour l'introduire dans les régressions relatives à la CMU ; cependant, n'étant jamais significative, nous ne présentons pas les régressions incluant cette variable.

#### Pauvreté : évaluation de la responsabilité personnelle dans la situation de pauvreté ou de causes externes

Ceci est appréhendé à travers la question suivante :

« Voici un certain nombre de raisons qui peuvent expliquer que des personnes se trouvent dans une situation d'exclusion ou de pauvreté. Pour chacune d'entre elles, dites-moi si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord :

Si des personnes se trouvent en situation d'exclusion ou de pauvreté, c'est parce que .... ?

- \* elles sont surendettées
- \* elles ne veulent pas travailler (référence dans la régression)
- \* elles sont victimes des licenciements des entreprises
- \* elles manquent de qualifications (de diplômes) pour trouver ou retrouver un emploi
- \* elles n'ont pas eu de chances
- \* il n'y a plus assez de travail pour tout le monde
- \* elles n'ont pas pu bénéficier d'une aide de leur famille »

Ici, nous utilisons les variables relatives au « refus de travailler » et au « manque de soutien de la famille » dans la mesure où en particulier le refus de travailler n'est corrélée avec aucune autre des réponses et traduit l'idée de la responsabilité individuelle dans la situation de pauvreté alors que la seconde variable « manque d'aide de la famille » est plutôt la marque de défaillance d'une institution sociale fondamentale.



---

## RMI, existence, évolution et contreparties

Les trois questions suivantes sont utilisées :

A/ « Aujourd'hui le RMI est versé à des personnes en difficulté. Selon vous, doit-il être .... ?

Oui

Non

- § Permanent jusqu'à ce que la personne retrouve des revenus suffisants
- § Soumis à des contreparties »

B/ « mais finalement, le RMI doit-il exister ?

§ oui

§ non »

C/ « Aujourd'hui le RMI est de 2500 F par mois environ pour une seule personne. Avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ?

§ il faut augmenter le RMI

§ il faut diminuer le RMI

§ le RMI est à un bon niveau (réponse non suggérée) »

Cette variable étant corrélée aux deux autres, nous l'introduisons de façon alternative dans les régressions ; les résultats présentés ici ne l'incluent pas.